

7 MARS INVEST
SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 300 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 15, RUE DE BIEVRES – 75005 PARIS
RCS Paris 949.892.293

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

L'an deux mille vingt-cinq,
le dix-neuf mars, à dix-huit heures

La société 7 MARS INVEST, prise en la personne de son Président Monsieur Nicolas BENEDETTI, associée unique de la société, a pris les décisions suivantes :

- *Transfert du siège social au 7, rue Duguay Trouin à Paris 75006*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, **décide** de transférer le siège social de la Société, actuellement situé 15, rue de Bièvres à Paris (75005) au 7, rue Duguay Trouin à Paris (75006) avec effet à compter de ce jour, et

en conséquence, **décide** de modifier l'article 4 (Siège Social) des statuts de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 7, rue Duguay Trouin - 75006 Paris. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tout pouvoir aux porteurs des présentes aux fins de déposer les comptes sociaux dûment approuvés, déposer les statuts de la société et plus généralement, de procéder à toute formalité qu'il appartiendra dans le cadre des décisions qui ont été prises dans le cadre de la présente assemblée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique.

Pour 7 MARS INVEST
Le Président,
M. Nicolas BENEDETTI

